

## Compte rendu des délibérations du conseil municipal du 05 avril 2007

- Séance du .....05 avril 2007
  - Date de la convocation .....21 mars 2006
  - Date d'affichage .....7 avril 2007
- Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de votants : 11  
Nombre de procurations :

*L'an deux mille sept, le cinq avril à 20 h 30, le conseil municipal de cette commune dûment convoqué le 21 mars deux mil sept, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel BRAULT, Maire,*

**Présents :** BRAULT Michel, BARBOT James, BEAUMONT Philippe, POUGNARD Dominique, BOUCHAUD Guy, GUIOCHON Rémy, DELGUTTE Stéphanie, Alain Fort, TROUVÉ Yannick, BOUCHENY Patrick, TESSIER Raymond,

**Absent excusé :** BASTIEN Claire, SABOURIN Hervé,

**Invité :** Francis LENON, receveur de Prahecq - **Secrétaire de séance :** Christine BAVEREL, secrétaire de mairie

\*\*\*\*\*

### 1. Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 20 février 2007

La lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal n'appelle aucune remarque de la part des participants ; il est adopté à l'unanimité.

### 2. Adoption du compte administratif 2006 de la commune

**Le conseil municipal**, sous la présidence de Monsieur Philippe BEAUMONT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2006 dressé par Monsieur Michel BRAULT, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2006 et les autorisations qui s'y rattachent ;

Considérant que Monsieur Michel BRAULT, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2006 les finances de la commune ;

**Approuve le compte administratif de l'exercice 2006 tel qu'il est présenté.**

### 3. Adoption du compte de gestion 2006 de la commune

**Le conseil municipal**, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2006 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, **déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2006 par le comptable de la commune et receveur de Prahecq, visé et certifié conforme par l'ordonnateur et maire de la commune, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

### 4. Affectation du résultat d'exploitation 2006 de la commune

**Le conseil municipal**, réuni sous la présidence de Monsieur Michel BRAULT, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2006 et considérant qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part, et **constatant qu'il présente les résultats suivants :**

	Résultat de clôture exercice 2005	Part affectée investissement 2006	Résultat de l'exercice 2006	RESTES À REALISER		Résultats à affecter
<b>INVESTISS.</b>	-60.772,50 €		- 170.736,79 €	Dépenses	135.250,00 €	<b>219.959,29 7</b>
				Recettes	146.800,00 €	
<b>FONCTIONN.</b>	284.694,67 €	136.272,50 €	204.401,08 €			<b>132.863,96 7</b>

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2006, à l'unanimité **décide d'affecter ce résultat comme suit :**

- **Excédent global cumulé au 31 décembre 2006** ..... 352.823,25 7
- **Affectation obligatoire à l'autofinancement** et à l'exécution du virement prévu au budget primitif ..... 219.959,29 7
- Solde disponible affecté à **l'excédent reporté de fonctionnement** (ligne 002) ..... 132.863,96 7

## 5. Vote des taux d'imposition 2007

**Le conseil municipal**, réuni sous la présidence de Monsieur Michel BRAULT, après avoir entendu les résultats de l'exercice 2006 et la proposition du budget 2007, considérant que l'équilibre de ce dernier ne nécessite pas une augmentation de la fiscalité, **après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de conserver les taux d'imposition de l'année 2006, à savoir :**

**Taxe d'habitation : 13,14 % ; Taxe foncière sur bâti : 16,70 % - Taxe foncière sur non bâti : 54,17 %.**

## 6. Vote du budget primitif 2007 de la commune

**Le conseil municipal**, assisté de Monsieur Francis LENON, receveur et trésorier de la commune de Fors, **arrête le budget primitif de l'exercice 2007 comme suit:**

Section de fonctionnement			
Dépenses votées		Recettes votées	
011 – Charges à caractère général	257.850,00	002 – Excédents antérieurs reportés	132.863,96
012 – Charges de personnel	350.700,00	70 – Produits des services du domaine	53.450,00
65 – Charges de gestion courante	68.280,00	73 – Impôts et taxes	396.901,00
66 – Charges financières	36.500,00	74 – Dotations et participations	338.709,00
67 – Charges exceptionnelles	1.000,00	75 – Autres produits de gestion courante	27.600,00
022 – Dépenses imprévues	1.409,78	013 – Atténuation de charges	17.000,00
042 – Dotation aux amortissements et prov.	1.869,18	76 – Produits financiers	35,00
023 – Virement à la section d'investissement.	253.000,00	77 – Produits exceptionnels	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>966.758.967</b>	<b>TOTAL</b>	<b>966.758.967</b>

Section d'investissement			
Dépenses votées		Recettes votées	
<b>001 - Solde d'exécution reporté</b>	<b>231.509,29</b>	001 – excédent investissement reporté	
<b>Dépenses financières</b>	<b>99.000,00</b>	021 – virement de section fonctionnement	<b>253.000,00</b>
<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>5.000,00</b>	040 – opérations d'ordre de transfert entre s	<b>1.869,18</b>
<b>Dépenses d'équipement</b> (opérations ci-après)	<b>556.950,00</b>	10 – Dotations fonds divers et réserves	<b>280.395,29</b>
Réparations/aménagement bâtiments commx	42.900,00	(Dont 1068 – Affectation des résultats 2005)	(219.959,29)
Travaux de voirie (hors Rte Sanguinières)	37.700,00	13 – Subventions d'investissement	<b>259.300,00</b>
Extension des réseaux d'électricité	10.000,00	16 – Emprunts et dettes assimilées	<b>97.894,82</b>
Eclairage public	42.300,00		
Signalétique	4.900,00		
Achat et réparation de matériel	5.800,00		
Salle informatique	2.700,00		
Réfection de la salle polyvalente	69.700,00		
Aménagements extérieurs	2.650,00		
Plan de référence	11.300,00		
Eclairage du stade	40.000,00		
Voirie rte des Sanguinières 2 <sup>ème</sup> tranche	198.000,00		
Réfection de la bibliothèque	30.000,00		
Achat parcelle 30 ares ZA Les Grolettes	27.000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>892.459,29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>892.459,29</b>

**Le budget est voté :**

- par chapitre, pour la section de fonctionnement,
- par opération pour la section d'investissement.

7. Adoption du compte administratif 2006 du C.C.A.S.

**Le conseil municipal**, sous la présidence de Monsieur Philippe BEAUMONT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2006 dressé par Monsieur Michel BRAULT, maire et président du CCAS, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2006 et les autorisations qui s'y rattachent ;

Considérant que Monsieur Michel BRAULT, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2006 les finances de la commune ;

**Approuve le compte administratif de l'exercice 2006 tel qu'il est présenté.**

8. Adoption du compte de gestion 2006 du C.C.A.S.

**Le conseil municipal**, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2006 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, **déclare que la compte de gestion dressé pour l'exercice 2006 par le comptable de la commune et receveur de Prahecq, visé et certifié conforme par l'ordonnateur et maire de la commune, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

9. Affectation du résultat d'exploitation 2006 du C.C.A.S.

**Le conseil municipal**, réuni sous la présidence de Monsieur Michel BRAULT, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2006 et considérant qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part, et **constatant qu'il présente les résultats suivants :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Résultat de clôture exercice 2005'	Part affectée investissement 2006	Résultat de l'exercice 2006	Résultats à affecter
	606,82 ¤		613,43 ¤	<b>1.220,25 7</b>

**Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2006, à l'unanimité décide d'affecter ce résultat comme suit :**

**Excédent global cumulé au 31 décembre 2006**..... 1.220,25 7  
o Solde disponible affecté à l'**excédent reporté de fonctionnement** (ligne 002).....1.220,25 7

10. Vote du budget primitif 2007 du C.C.A.S.

**Le conseil municipal**, assisté de Monsieur Francis LENON, receveur et trésorier de la commune de Fors, **arrête le budget primitif de l'exercice 2007 comme suit:**

Section de fonctionnement			
Dépenses votées		Recettes votées	
65 – Charges de gestion courante (secours)	1.420,25 ¤	002 – Excédents antérieurs reportés	1.220,25 ¤
<i>Dont - 656 : secours</i>	1.100,00 ¤	70 - Produits des services et du domaine	200,00
<i>Dont - 6574 : subventions</i>	320,25 ¤		
<b>TOTAL</b>	<b>1.420,25 7</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1.420,25 7</b>

11. Convention de mise à disposition de personnel avec la Communauté de communes

Monsieur le maire donne lecture aux participants d'une convention de mise à disposition de personnel (services partagés) avec la Communauté de communes Plaine de Courance.

Il s'agit de la mise à disposition par la Communauté de communes à la commune de Fors, pour son activité garderie, de Mlle Alice Fort pour une durée de 300 heures entre le 02 avril 2007 et le 31 mars 2008.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire, Michel Brault, à signer ladite convention ainsi que tous documents découlant de sa mise en application.

## 12. Réfection de la salle polyvalente : signature d'avenants au marché initial

Monsieur le maire informe les membres du conseil que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 mars dernier pour examiner des avenants dont la variation des montants dépasse de 5 % les montants du marché initial. La commission, après avoir entendu l'exposé du maître d'œuvre, Philippe Chaillou, architecte DPLG, ne s'est pas opposée aux modifications suivantes.

LOT	Entreprise	Montant initial H.T. T.T.C	AVENANT H.T. T.T.C	Montant cumulé H.T. T.T.C
01 – gros œuvre	S.C.E.R	74.611,57 89.235,44		74.611,57 89.235,44
02 – Charpente bois	Pougnand S.A.S	7.730,16 9.245,27	1.221,15 1460,50	8.951,31 10.705,77
03 – Couverture zinguerie	Largeaud Sarl	8.379,87 10.022,44	1.009,10 1.206,88	9.389,07 11.229,32
04 – Menuiseries	Pougnand S.A.S	37.776,23 45.180,37	5.787,33 6.921,65	43.563,56 52.102,02
05 – Carrelages faïences	Caropro	7.562,57 9.044,83	708,00 846,77	8.270,57 9.891,60
06 – Peinture revêtements	Reverdy Philippe	4.925,16 5.890,49		4.925,16 5.890,49
07 – Plomberie sanitaires	Electro Service SA	16.512,16 19.748,54	998,00 1.193,61	17.510,16 20.942,15
08 – Electricité chauffage	Electro Service SA	16.617,00 19.873,93	2.179,15 2.606,26	18.796,15 22.480,19
<b>TOTAL H.T.</b>		174.114,82	11.902,73	186.017,55
<b>TOTAL TTC</b>		208.241,32	14.235,67	222.476,99

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire, Michel Brault, à signer les avenants susmentionnés ainsi que tous documents nécessaires à l'aboutissement du marché.

## 13. Convention de mise à disposition de locaux avec la Communauté de communes

Monsieur le maire informe les participants que la Communauté de communes Plaine de Courance a fait parvenir à la commune un avenant concernant la convention de mise à disposition de locaux dits « salles associatives » et « école maternelle » et de matériel pendant les périodes du centre de loisirs, signée le 14 avril 2006.

En effet, dans la convention une erreur a été effectuée dans l'article 1er, à savoir le prix au m<sup>2</sup> des locaux mis à disposition : il est de 0,055 € HT le m<sup>2</sup> (et non 0,55 € HT).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité, acceptent la rectification de l'erreur et autorisent le maire, Michel Brault, à signer l'avenant à ladite convention.

## 14. Autorisation de signature d'un acte authentique

Monsieur le maire expose que, dans le cadre de la convention de servitude passée avec la Régie du SIEDS sur une parcelle de terrain cadastrée section ZX N° 36 et appartenant à la commune, le notaire demande une délibération du conseil municipal l'autorisant à signer l'acte authentique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer l'acte désigné.

## 15. Attribution d'un crédit de 1.000 € aux activités organisées par l'animateur Jeunesse

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accorde un crédit de mille euros pour l'année 2007 destiné au financement des activités organisées par l'animateur Jeunesse.

\*\*\*\*\*

**Les conseillers,**

**le maire,**